

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE PUIMISSON**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six Novembre à 14h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHÈS Daniel, après convocation régulièrement faite à domicile.

**Etaient présents ( 9 )** : BARTHÈS Daniel, GABAUDE CHANTAL, DELREUX Martine, QUIRINIY Monique, CABROL Catherine, BAUTTE Georges, LUZKCA Jérémie, GUYLENE GUIEN, BREDEL Christine,

**Etaient absents (2)** : Cécile Benoît, DIAHDOU Jennifer,

**Procuration (0)** :

**Nombre de votants** : 9

**Secrétaire de séance** : GABAUDE CHANTAL

#### **N° 2024-06**

#### **OBJET : ADHESION A L'OUTIL « mon suivi social »**

**VU** les articles L 123-4 et suivants et R 123-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles,

**CONSIDERANT** que l'article R 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles dispose que « les Centres d'Action Sociale constituent et tiennent à jour un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale, résidant sur le territoire de la Commune ou des Communes considérées. Les informations nominatives de ce fichier sont protégées par le secret professionnel »

**CONSIDERANT** l'obligation pour les Centres Communaux d'Action Sociale d'instruire ou de pré-instruire les demandes d'aides légales.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration du CCAS que les services de l'Etat ont mis en place l'outil « mon suivi social » visant à faciliter le quotidien des CCAS. Il s'agit d'un logiciel de suivi des bénéficiaires des structures d'accompagnement social.

Ce dernier est un outil simple pour la gestion des bénéficiaires (demandes d'aides, synthèses d'entretiens, documents, historique) sur une plateforme sécurisée. Il permet également d'établir des statistiques.

Les avantages de ce logiciel sont nombreux :

- Gain de temps au bénéfice de l'accompagnement social
- Centralisation des données et mise en conformité RGPD
- Pilotage et facilité de la structure et bilan d'activité

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir valider l'adhésion du CCAS à l'outil « mon suivi social » afin de pouvoir utiliser la plateforme.

**Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération à la majorité des membres présents ou représentés,**

- **DE VALIDER** l'adhésion du CCAS à l'outil « mon suivi social » afin de pouvoir utiliser la plateforme
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette délibération

Ainsi fait et délibéré les jour,  
mois et an que susdits.

Le Secrétaire de Séance

BARTHES



Le Maire

Daniel BARTHES

